Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241216-D2024-236-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2024
Notification : 18/12/2024

Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
10 rue des Bois du Seigneur – 28500 Vernouillet
Tel : 02.37.62.50.90 - Site internet : dame-lesboisduseigneur.fr

Convention de Partenariat
Projet Valorisation des déchets

ENTRE LES SOUSSIGNES :

D'une part,

L'établissement :

Le dispositif d'accompagnement médico éducatif (DAME) « Les Bois du Seigneur » de Vernouillet

Représenté par ***Monsieur ESCROIGNARD, en sa qualité de Directeur***

D'autre part :

L'agglomération du pays de Dreux

Représentée par ***Monsieur Gérard SOURISSEAU, en sa qualité de président***

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention règle les rapports des signataires en vue de la tenue de l'activité « Sensibilisation à la prévention et au tri de déchets » conduite en partenariat par les professionnels du DAME et la Direction de la Collecte et de la Valorisation des Déchets.

ARTICLE 2 : FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Cette activité est encadrée par Madame DHERBOMEZ Alexia, éducatrice au DAME et un animateur sensibilisation et prévention de l'Agglo du Pays de Dreux ; Madame LOUIS Catherine, éducatrice au DAME, pourra éventuellement intervenir.

Les objectifs de cette activité pour les jeunes du DAME sont :

- ✓ Permettre aux usagers d'être sensibilisés sur le tri des déchets,
- ✓ Permettre aux usagers d'être sensibilisés autour du gaspillage alimentaire,
- ✓ Permettre aux usagers d'être sensibilisés à l'utilisation du composteur,
- ✓ Travail de groupe,
- ✓ Développer la confiance en soi,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241216-D2024-236-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2024
Notification : 18/12/2024

Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
10 rue des Bois du Seigneur – 28500 Vernouillet
Tel : 02.37.62.50.90 - Site internet : dame-lesboisduseigneur.fr

L'activité va se dérouler sur 7 séances au total entre novembre 2024 à juillet 2025 sur le bâtiment Fénélon pour la tranche d'âge Jeunes Majeurs (18 ans et plus) et entre janvier 2025 à juillet 2025 au DAME sur la tranche d'âge collégiens (11 / 14 ans).
Chaque intervention aura une durée de 45 minutes environ et explorera les thématiques de tri, de prévention des déchets et de gestion des déchets par le compostage.

ARTICLE 3 : RESPONSABILITE

Chaque jeune reste sous la responsabilité des professionnels du DAME.

La responsabilité civile du DAME est couverte par le contrat n°101 712 855 - MMA - Cabinet SEP LAJOIE – DREUX

ARTICLE 4 : ASPECT FINANCIER

L'animateur interviendra sur les sept séances, à titre gracieux, pour le compte de l'Agglomération du Pays de Dreux dans le cadre de ses actions de sensibilisation et de prévention des déchets.

ARTICLE 5 : DUREE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour l'année scolaire 2024/2025. L'activité sera maintenue de novembre 2024 à juillet 2025, **à condition de la validation du budget dans le fonctionnement du DAME**.

L'activité pourra être adaptée et ou suspendue, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et des protocoles qui en découleront.

ARTICLE 6 : REMISE DE LA CONVENTION

Chaque signataire reçoit une copie de la présente convention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241216-D2024-236-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2024
Notification : 18/12/2024

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF
LES BOIS DU SEIGNEUR

Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
10 rue des Bois du Seigneur – 28500 Vernouillet
Tel : 02.37.62.50.90 - Site internet : dame-lesboisduseigneur.fr

ARTICLE 8 : LITIGES

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable préalablement à la saisine de la juridiction compétente.

SIGNATURES

Le directeur du DAME ***Mr ESCROIGNARD***	***Pour le président et par délégation*** ***Loïc BARBIER*** ***Vice président en charge de la collecte et de la valorisation des déchets***
Signature :	Signature :
Date :	Date :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20241216-D2024-236-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2024
Notification : 18/12/2024